

Châtelaine

Offrir de nouveaux logements aux habitants, augmenter l'offre de transports publics et de services dans le quartier, le doter d'espaces publics et d'espaces verts de qualité, tels sont les principaux objectifs de la démarche initiée pour le quartier de Châtelaine.

le projet Châtelaine en bref

> communes concernées

Ville de Genève et Ville de Vernier

> potentiels de développement à long terme

- 4'450 nouveaux logements
- 2'500 emplois

> surface

- 230 hectares

> secteurs à développer

- 70 hectares

> pour plus d'information

www.ge.ch/chatelaine

Pour répondre aux diverses attentes, améliorer la qualité de vie et faire de Châtelaine un quartier durable, ce projet se réalisera en concertation avec les communes, les associations et les habitants du secteur.

Châtelaine au fil du temps

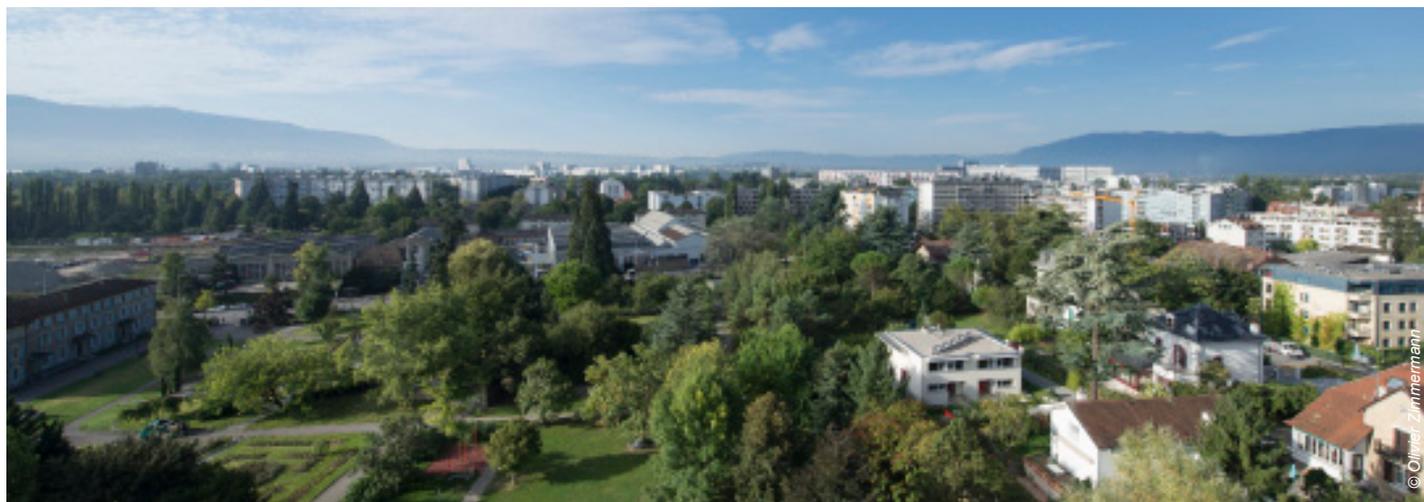
A sa création Châtelaine était en périphérie de la ville puis, progressivement, dans la première couronne de la ville dense.

Le quartier a évolué en accueillant une grande diversité de développements juxtaposés au fil du temps notamment:

- des quartiers résidentiels ;
- des activités industrielles (zone industrielle des Libellules, pétroliers) ;
- des axes importants de transports (avenues de l'Ain, d'Aire, de Châtelaine et voies ferrées) ;

Depuis, le quartier s'est intégré au cœur d'agglomération, créant des nouveaux besoins et de nouvelles opportunités.

Périmètre du secteur de Châtelaine



© Olivier Zinneemann

Châtelaine

les objectifs du projet

Conduit par le canton et les villes de Genève et de Vernier, le projet s'inscrit dans la continuité du travail initié pour le plan directeur de La Concorde.

Les objectifs poursuivis se structurent en trois grands thèmes pour faire de Châtelaine un quartier durable. Ces objectifs s'inscrivent à horizon 2030, mais guident dès aujourd'hui toutes les actions et les opérations du quartier de Châtelaine :

- **urbanisme** : développer un quartier mixte qui en plus des logements offrira les animations et les services attendus par les habitants. Le potentiel de développement du quartier est estimé à 4'450 nouveaux logements et 2'500 emplois. Le projet consiste, par les études et la concertation, à le vérifier, le qualifier et à l'organiser dans le temps.

Différentes options seront étudiées pour construire ces logements : nouveaux bâtiments, surélévations ou remplacement d'immeubles en mauvais état par des constructions mieux équipées et mieux isolées (Vieusseux ou Concorde par exemple).

Le quartier sera ainsi doté d'espaces publics de qualité favorisant la vie sociale comme le préfigurent les mini-chantiers de Châtelaine.

- **mobilité** : prendre en charge l'augmentation de la mobilité qui, étant donné les limitations du réseau routier, favorisera les transports publics et les mobilités douces.

Le quartier de Châtelaine est aujourd'hui déjà bien desservi par les transports publics. Il bénéficiera d'un meilleur accès encore grâce à une future halte RER, des axes importants de transports publics sur l'avenue de Châtelaine, la route de Vernier puis sur l'avenue de l'Ain ainsi qu'un réseau de mobilité douce accompagnant la voie verte d'agglomération.

Ceci améliorera autant la mobilité que la qualité de vie de la population. Son accessibilité et le renforcement de sa desserte permettront d'accueillir dans de bonnes conditions les nouveaux logements. Les transports publics et la mobilité douce seront alors une véritable alternative à la voiture.

- **environnement et paysage** : faire pénétrer la verdure à l'intérieur du quartier pour offrir une meilleure qualité de vie et régler de manière exemplaire les enjeux environnementaux (risques, énergie, bruit, déchets) et la gestion des eaux.

Lors de la transformation du quartier, il s'agira de valoriser et de consolider les paysages structurants, de permettre à la nature d'entrer véritablement dans le quartier de Châtelaine.

Il est nécessaire de préserver le site naturel du Rhône tout en le connectant au reste du quartier ou encore de mieux intégrer les jardins familiaux dans les projets de densification. Cette valorisation de la nature dans le quartier est une condition importante de sa future qualité.



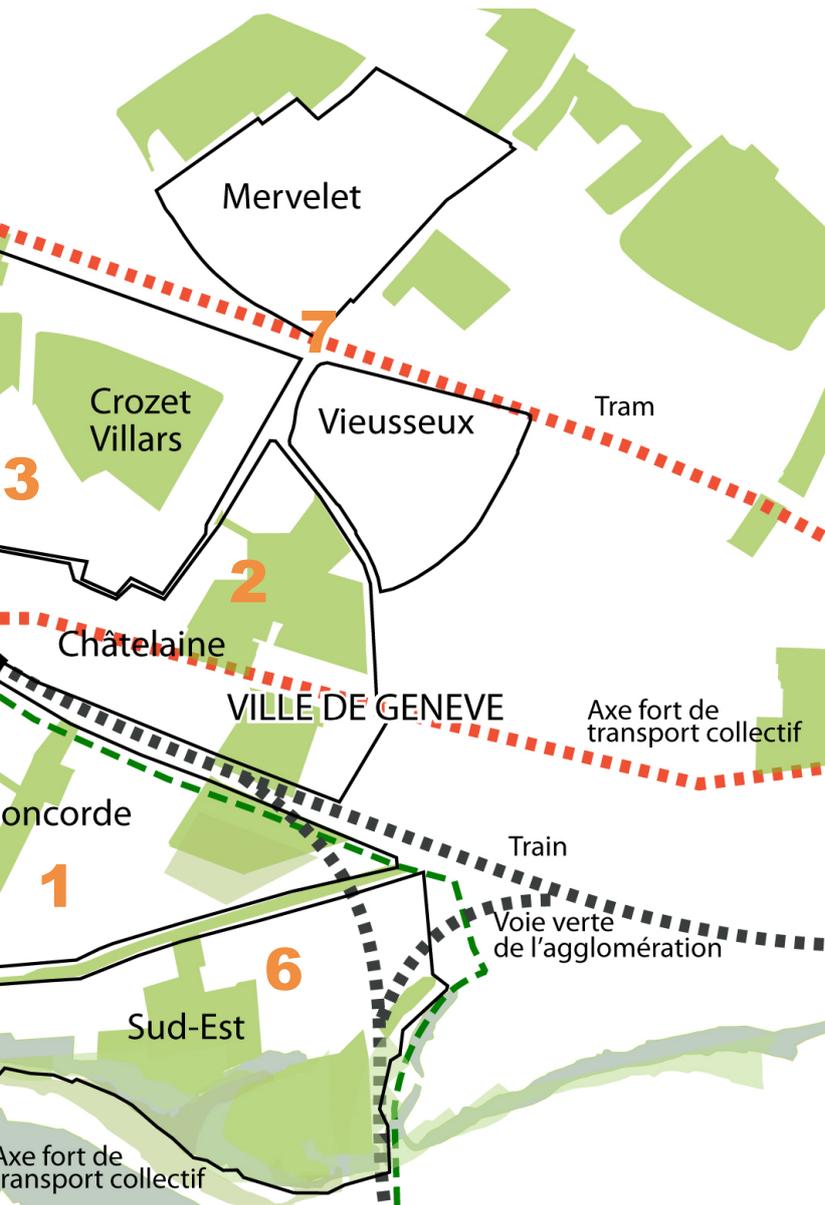
PSD Châtelaine et ses secteurs.

Secteur Concorde



les composants du territoire

Le périmètre du projet Châtelaine comprend sept secteurs différenciés et porte sur environ 230 hectares.



1. La Concorde

le plan directeur de quartier (en cours d'approbation) met en cohérence la densification, la mobilité et les espaces publics et paysagers (notamment avenue verte Henri-Golay).

Sa démarche innovante, tant en termes de projet que de concertation, lui a valu d'être retenu « projet-mo-dèle » par la Confédération (www.are.admin.ch).

2. Châtelaine

le noyau urbain le plus ancien du périmètre verra sa vocation de centralité renforcée par des urbanisations denses, irriguées par des espaces publics et paysagers de qualité et, à long terme, par une future halte RER.

3. Crozet-Villars

poumon vert au cœur du quartier, ce secteur sera étudié, en concertation avec les propriétaires et les usagers, pour le rendre perméable, plus économe d'espaces. Ceci lui permettra d'accueillir des logements tout en conservant des activités de plantages et sa dimension sociale.

4. Stade Balexert

une possible relocalisation des terrains sportifs, à l'étude à l'échelon cantonal, et une mutation de la zone villa permettraient de réaliser un nouveau quartier, à l'articulation entre le secteur de l'Etang et le projet voisin de Vernier-Meyrin-Aéroport.

5. Zili-Château-Bloch-Libellules

ce secteur à la fois industriel, résidentiel et doté d'équipements sportifs et de jardins familiaux a entamé sa métamorphose (centre sportif du bois des Frères, Actaris, Gordon-Bennett etc.). Les évolutions restent à coordonner dans une image directrice d'ensemble, en lien avec l'étude de réorganisation des pétroliers (en cours).

6. Sud-Est

au sud de l'avenue d'Aïre, où plusieurs projets sont engagés, il reste à mettre en réseau les espaces publics et paysagers de Châtelaine avec l'espace protégé des rives du Rhône.

7. Mervelet et Vieusseux

un réseau d'espaces publics et paysagers est à créer pour rendre accessible ces deux secteurs. Le Mervelet fait l'objet de plusieurs plans localisés de quartier (adoptés et en cours) et Vieusseux d'un concours (en cours).

Secteur Stade Balexert



un Projet stratégique de développement (PSD) c'est quoi ?

Un projet stratégique de développement indique un secteur stratégique où construire. Il s'accompagne d'une démarche de projet et d'un processus participatif visant à maîtriser la qualité, les délais et les conditions de mise en œuvre.

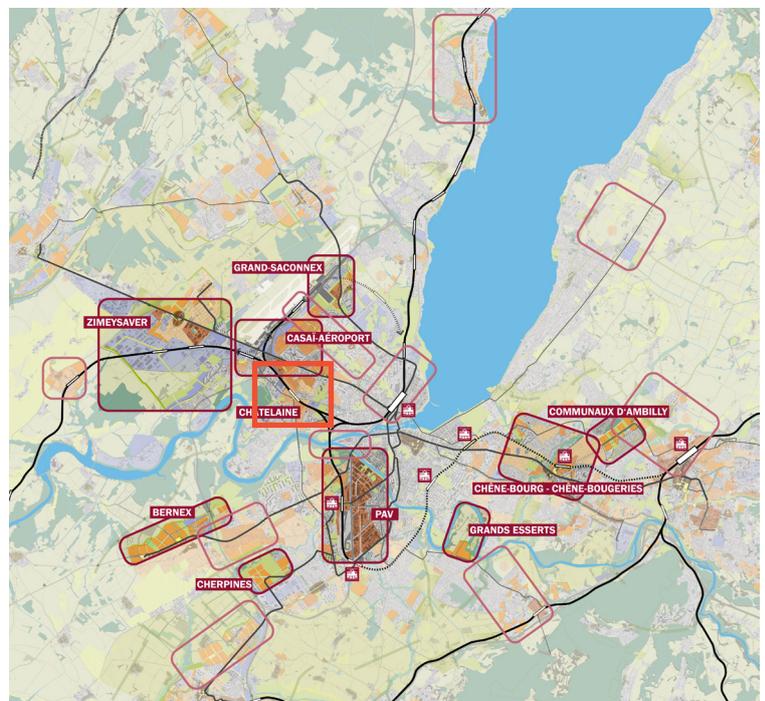
Pour répondre aux besoins de développement et de logements des Genevois, les Projets stratégiques de développement (PSD) identifiés par le plan directeur cantonal basé sur les études du Projet d'agglomération du Grand Genève sont lancés dès 2012. Ils s'ajoutent aux projets en cours. Ils permettent d'accueillir des nouveaux quartiers avec un cadre de vie de haute qualité. Ils proposent d'améliorer le système de mobilité et de valoriser et préserver l'environnement.

> la conduite des PSD

- les décisions : elles sont prises par le Grand Conseil et par le Conseil d'Etat ;
- le pilotage : il est assuré par le comité de pilotage (COPIL) composé de l'Etat de Genève (présidence assurée par le Conseiller d'Etat chargé du département de l'urbanisme) et des communes (représentées par leur maire et leurs conseillers administratifs) ;
- la conduite interdisciplinaire du projet : elle est assurée par le Comité de projet présidé par le chef de projet qui en assure la direction, appuyé par un groupe réduit associant l'Etat et les communes.

> pour plus d'information

www.ge.ch/chatelaine



Projets stratégiques de développement

un projet concerté pour plus de qualité

La concertation est développée tout au long du projet afin de permettre aux communes et aux acteurs du territoire (associations, organisations, habitants) de faire connaître leurs attentes aux autorités compétentes. Des réunions d'information publiques associant la population du territoire concerné sont organisées. Des tables-rondes réunissent quant à elles des représentants de la société civile et des élus communaux aux moments clefs du projet.

les prochaines échéances

- octobre 2012 : lancement des études ;
- décembre 2012 : rendu d'un premier diagnostic ;
- avril 2013 : concertation sur une première image globale ;
- septembre 2013 : concertation sur un projet précisé ;
- 2014 : poursuite des études et de la concertation.

Secteur Zili-Château-Bloch-Libellules



© Olivier Zimmermann